

*copie certifiée conforme
à l'original, le 29/06/2025*


ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

L'an deux mille vingt six, le 29 juin à 19 heures,

Les associés de la SARL **2K ENVIRONNEMENT** se sont réunis au siège social, sur convocation qui leur a été adressée.

L'assemblée est présidée par Monsieur **Mehdi BARAKAT**.

Le Président constate que sont présents :

- Monsieur **Mehdi BARAKAT**, propriétaire de **750** parts
- Monsieur **Abdelmajid BARAKAT**, propriétaire de **750** parts

Le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

1. le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé
2. le bilan, le compte de résultat, l'annexe ainsi que l'inventaire
3. le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée

Le président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire annuelle :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- affectation du résultat
- rémunération de la gérance

Assemblée générale extraordinaire :

- Décision de continuation de la société malgré des pertes rendant les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Puis il donne lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Première résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver et donne au gérant quitus de sa gestion

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

La perte de l'exercice 2025 soit **9 480,68 €** est affectée au report à nouveau débiteur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

La gérance n'est actuellement pas rémunérée. Les frais sont remboursés sur justificatifs

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution :

Il n'existe pas de convention visée à l'article L 223-19 de la Loi sur les sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Cinquième résolution

Suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2025, les capitaux propres deviennent négatifs à hauteur de **2 463,83 €**.

Les associés décident de la poursuite de l'activité malgré des pertes rendant les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de la présente pour effectuer toutes les formalités nécessaires.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise 2K ENVIRONNEMENT

Adresse de l'entreprise 5 rue GOETHE 75016 PARIS

SIREN

9 0 8 6 1 9 6 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Néant ☐ *

Copie certifiée
conforme à l'original
le 29/06/2026

				Exercice clos le								
				3	1	1	2	2	0	2	5	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *	010		012						
			Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *			028	6 397	030	932	5 465				
	Immobilisations financières * (1)			040		042						
	Total I (5)			044	6 397	048	932	5 465				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052						
		Marchandises *		060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	1 104	070		1 104				
		Autres* (3)		072	7 472	074		7 472				
	Charges constatées d'avance*		092		094							
	Valeurs mobilières de placement		080		082							
	Disponibilités		084	4 617	086		4 617					
Total II		096	13 193	098		13 193						
Total général (I + II)				110	19 591	112	932	18 658				
PASSIF								Exercice N I				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120	500				
	Écarts de réévaluation						124					
	Réserve légale						126	100				
	Réserves réglementées*						130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)						132	6 417				
	Report à nouveau						134					
	Résultat de l'exercice						136	(9 481)				
	Subventions d'investissement						137					
	Provisions réglementées						140					
	Total I						142	(2 464)				
Provisions pour risques et charges						Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166	5 880				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 1 254)						172	15 242				
	Comptes courants d'associés						173					
	Autres dettes						175					
	Produits constatés d'avance						174					
	Total III						176	21 122				
Total général (I + II + III)				180	18 658							
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d' un an		195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	5 000				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2K ENVIRONNEMENT

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218	214 691	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	1	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	214 692	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	90 340	
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	95 353	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	82	244	472	
	Rémunérations du personnel*				250	30 377	
	Cotisations sociales (dont cotisation personnelle de l'exploitant)		380	1 427	252	6 416	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	622	
	Dotations aux dépréciations				256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*)		259		262	1	
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	223 580	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(8 888)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		592	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	(9 481)	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		9 481	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342	
			JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quindecies A	181			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Creanc report en arriere du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350	
	Dont divers		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	648			
	Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1	352		354	9 481
			Déficit col. 2				
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
Déficits antérieurs reportables : * 86 dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1	370		372	9 481	
		Déficit col. 2					

Désignation de l'entreprise : 2K ENVIRONNEMENT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	5 000	464		466	5 000	
	Autres immobilisations corporelles	470	1 397	472		474		476	1 397	
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	1 397	492	5 000	494		496	6 397	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552	156	554		556	156
	Autres immobilisations corporelles	560	311	562	466	564		566	776
	TOTAL	570	311	572	622	574		576	932

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme				
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 2K ENVIRONNEMENT

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	86
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	86
Déficits de l'exercice	860	9 481
Total des déficits restant à reporter	870	9 567

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent
les déficits et le montant du transfert.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5

SIREN 9 0 8 6 1 9 6 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2K ENVIRONNEMENT

ADRESSE (voie) 5 rue GOETHE

CODE POSTAL 75016

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille BARAKAT Prénom(s) MEHDINom d'usage % de détention 50 Nb de parts ou actions 75Naissance : Date 01071994 N° Département 75 Commune PARIS Pays

Adresse : N° 64 Voie RUE PIERRE LAROUSSE

Code Postal 75014 Commune PARIS Pays Titre (2) M Nom de famille BARAKAT Prénom(s) ABDELMADJIBNom d'usage % de détention 50 Nb de parts ou actions 75Naissance : Date 29061961 N° Département 99 Commune CASABLANCA Pays

Adresse : N° 5 Voie RUE GOETHE

Code Postal 75016 Commune PARIS Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

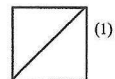
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5

SIREN 9 0 8 6 1 9 6 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2K ENVIRONNEMENT

ADRESSE (voie) 5 rue GOETHE

CODE POSTAL 75016

VILLE PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.